



Transport Canada Transports Canada

Place De Ville
Tower "C", 20th Floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

October 11, 2017

ADDENDUM # 4

To Whom It May Concern:

Subject: Request for Standing Offer T8080-170161 - MULTI-MODAL TRANSPORTATION POLICY RESEARCH/ADVISORY SERVICES

Further to the above-mentioned Request for Proposal, this Addendum (#4) is to advise potential bidders of the question(s) received during this tender call to date and the response(s) are indicated in the attached Annex A-1.

No consideration will be given for extras and/or changes because the tenderer was not familiar with the contents of this Addendum

Tenderers are to acknowledge this Addendum by signing in the space provide below and enclosing a copy of this document with their proposal.

All other terms and conditions of the Request for Proposals remain unchanged.

Yours truly,

Osman Zakir
Contracting Officer
Transport Canada

RECEIPT ACKNOWLEDGED

Name of Company _____

Signature _____



1. Is the expected focus on analysis within a mode (ie air) or across several modes (ie air/train/auto)?

Response: No. Studies will be multimodal in nature (i.e., across all modes – air, marine, surface and rail).

2. Section 12 sets out the basis for pricing. Are the days quoted the days to use for bidding or for illustrative purposes only?

Response: The quoted days are estimates as vendors are responsible for structuring their workflow and allocating appropriate and qualified resources to each project. For example, each requirement (i.e., each project) will involve an estimated 20.5 days, roughly 4.5 days for the Senior Consultant and 16 days for the Intermediate Consultant. The quoted days are just for example, as we are looking to establish fixed per diem rates.

3. Section 12 states that travel and living expenses are to be paid on Treasury Board guidelines. Does this include for travel from overseas?

Response: No. No travel is anticipated for our requirements (or projects). In the unlikely event that the need for travel arises, all travel and living expenses must be authorized by the Project Authority.

4. Page 18-19 sets out mandatory requirements for personnel. Please clarify who is considered as *key members* requiring MA Economics and/or MBA.

Response: It refers to the Bidder as well as to members chosen to be part of a work team for a specific project. For example, on page 14, under section 12: Pricing: we noted that "Vendors are responsible for structuring their workflow and allocating appropriate and qualified resources to each project." Members of such teams are key members.

5. Appendix A sets out the cost proposal. As the scope is uncertain for any potential study, please confirm we are to bid on the basis of what we consider to be a 'typical study'.

Response: On page 14, under section 12: Pricing: we noted that "Vendors are responsible for structuring their workflow and allocating appropriate and qualified resources to each project. For example, each requirement (i.e., each project) will involve an estimated 20.5 days, roughly 4.5 days for the Senior Consultant and 16 days for the Intermediate Consultant.
Senior Consultant: Estimated Cost: \$1,500 per day.
Intermediate Consultant: Estimated Cost: \$1,100 per day.

6. Appendix B, section 3, sets out the task requisition process. Please confirm our understanding that when the 'right of first refusal' process fails to secure an offeror, that the process moves to an open competitive process amongst the set of offerors. If that is correct, is the text incorrect in that "When the *highest*-ranked offeror is unable to fulfill the need, the identified user is required to document its file appropriately." should refer to the *lowest*-ranked offeror?

Response: Up to 5 pre-qualified contractors will be chosen for this Standing Offer. Only the "highest-ranked" contractor will be contacted first to see if they are able to meet a specific requirement, if they refuse, then the second ranked contractor will be contacted, etc.



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tower "C", 20th Floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

11 OCTOBRE, 2017

ADDENDA N°4

Objet : Demande de propositions n° T8080-170161

OFFRE À COMMANDES POUR DES SERVICES DE RECHERCHE ET DE CONSEILS STRATÉGIQUES SUR LE TRANSPORT MULTIMODAL

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Osman Zakir
Contracting Officer
Transport Canada

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada

1. L'analyse ciblera-t-elle un mode en particulier (c.-à-d. mode aérien) ou plusieurs modes (c.-à-d. mode aérien/ferroviaire/routier)?

Réponse : Non. Les études seront de nature multimodale (c.-à-d. qu'elles porteront sur l'ensemble des modes – aérien, maritime, terrestre et ferroviaire).

2. Au point 12, on définit les modalités d'établissement des prix. Les jours mentionnés sont-ils les jours prévus aux fins de présentation des soumissions ou aux fins d'illustration seulement?

Réponse : Les jours mentionnés sont des estimations, car les fournisseurs doivent structurer leur flux de travaux ainsi qu'affecter des ressources appropriées et qualifiées à chaque projet. Par exemple, chaque besoin (c.-à-d., chaque projet) exigera environ 20,5 jours, à savoir environ 4,5 jours pour l'expert-conseil principal et 16 jours pour l'expert-conseil intermédiaire. Les jours mentionnés ne sont qu'un exemple, car nous étudions la possibilité d'établir des taux quotidiens fixes.

3. Au point 12, il est indiqué que les frais de déplacement et de subsistance seront assumés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les déplacements à l'étranger sont-ils couverts?

Réponse : Non. Aucun déplacement n'est prévu pour nos besoins (ou dans le cadre des projets). Dans le cas peu probable où il serait nécessaire de se déplacer, les frais de déplacement et de subsistance devront être autorisés par le responsable du projet.

4. Les pages 18 et 19 énumèrent les exigences auxquelles doit se conformer le personnel. Veuillez préciser les personnes qui sont considérées comme des *membres clés* nécessitant une maîtrise en économie et/ou une maîtrise en administration des affaires.

Réponse : Il s'agit du soumissionnaire et des membres qui ont été choisis pour faire partie d'une équipe de travail responsable d'un projet en particulier. Voici un exemple à la page 14, au point 12 : Prix : nous avons précisé que « Les fournisseurs doivent structurer leur flux de travaux ainsi qu'affecter des ressources appropriées et qualifiées à chaque projet. » Les membres de ces équipes sont des membres clés.

5. L'annexe A décrit la proposition de coûts. Puisque la portée de toute étude éventuelle manque de précision, veuillez confirmer que nous devons soumissionner en fonction de ce que nous considérons comme étant une « étude typique ».


Réponse: À la page 14, au point 12 : Prix : nous avons précisé que « Les fournisseurs doivent structurer leur flux de travaux ainsi qu'affecter des ressources appropriées et qualifiées à chaque projet. » Par exemple, chaque besoin (c.-à-d., chaque projet) exigera environ 20,5 jours, à savoir environ 4,5 jours pour l'expert-conseil principal et 16 jours pour l'expert-conseil intermédiaire.

Expert-conseil principal : coût estimé : 1 500 \$ par jour.

Expert-conseil intermédiaire : coût estimé : 1 100 \$ par jour.

6. Au point 3 de l'annexe A, on définit le processus de demande d'exécution de tâche. Veuillez confirmer notre interprétation selon laquelle le processus devient un processus concurrentiel ouvert pour l'ensemble des offrants lorsqu'on ne trouve pas d'offrant dans le cadre du processus de « droit de premier refus ». Si cela est correct, le passage « Lorsque l'offrant qui a la « cote la plus élevée » ne peut répondre aux besoins, l'utilisateur désigné doit bien documenter son dossier » ne devrait-il pas renvoyer à l'offrant qui a la « cote la plus basse »?

Réponse : Au moins cinq entrepreneurs préqualifiés seront retenus pour la présente offre à commandes. On communiquera d'abord et uniquement avec l'entrepreneur ayant la « cote la



plus élevée » afin de voir s'il peut satisfaire aux besoins, sinon, on communiquera avec l'entrepreneur arrivant au deuxième rang, etc.